

**COMMUNE
DU
BOUCHET-MONT-CHARVIN**

74230 LE BOUCHET-MONT-CHARVIN
Tél 04 50 27 50 77
Fax 04 50 27 54 10
e-mail : accueil@bouchet-mont-charvin.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le cinq avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Municipal de la Commune du BOUCHET-MONT-CHARVIN s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Franck PACCARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 mars 2024
Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 8
Nombre de conseillers votants : 9
Résultats des votes : pour 9 contre 0 abstention 0

Présents : Monique BARDET, Patrick DEHONDT, Sébastien DRION, Laurent GEVAUX, Vincent PASQUIER, Jérôme THIAFFEY-RENCOREL, Mireille TISSOT-ROSSET, Denis ZUCCONE.

Absents (excusés) : Sandrine BLANCHIN, Franck PACCARD François THABUIS.
Sandrine BLANCHIN a donné pouvoir à Jérôme THIAFFEY-RENCOREL

Monique BARDET a été nommée secrétaire de séance.

Objet : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 DU BUDGET ANNEXE ALPAGES. DEL_03072024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
Vu le Code des juridictions financières ;
Vu l'article 60 de la loi de finances n°63-156 du 23 février 1963 ;
Vu l'article 242 de la loi de finances de 2019 modifié par l'article 145 de la loi du 30 décembre 2022 ;
Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu la délibération DEL_08472023 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;
Vu le Compte Financier Unique 2023 du Budget Annexe Alpapes ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHETIQUES	J
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	178 627,73	50 210,00	228 837,73
	Recettes réalisées (1)	B	138 996,06	38 744,06	177 740,12
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorsation budgétaire totale	D	197 493,11	50 210,00	247 703,11
	Dépenses réalisées (1)	E	157 833,88	4 174,23	162 008,11
	Restes à réaliser	F	11 282,40	0,00	11 282,40
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-18 837,82	34 569,83	15 732,01
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	18 865,38	0,00	18 865,38
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	27,56	34 569,83	34 597,39
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	11 202,40	0,00	-11 202,40
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-11 204,84	34 569,83	23 364,99

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2023 du Budget annexe Alpes ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le cinq avril deux mille vingt-quatre.

Le Maire,
Franck PACCARD

La secrétaire de séance,
Monique BARDET

Délibération certifiée exécutoire compte tenu :
- de sa télétransmission en Préfecture le 18/04/2024
- de sa publication le 18/04/2024
Le Maire,
Franck PACCARD

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 8
 Nombre de suffrages exprimés : 9
 VOTES : Pour 9
 Contre 0
 Abstentions 0
 Date de convocation : 22/03/2024

Présenté par le Maire
 A Le Bouchet-Mont-Charvin , le 05/04/2023
 Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire
 A Le Bouchet-Mont-Charvin , le 05/04/2023
 le Conseil Municipal

BARDET Monique

BLANCHIN Sandrine a donné pouvoir à Jérôme THIAFFEY-RENCOREL

DEHONDT Patrick

DRION Sébastien

GEVAUX Laurent

PASQUIER Vincent

THIAFFEY-RENCOREL Jérôme

TISSOT-ROSSET Mireille

ZUCCONE Denis

Certifié exécutoire par le Maire , compte tenu de la transmission en préfecture, le
 et de la publication, le
 A Le Bouchet-Mont-Charvin , le 05/04/2023